

t.300-8 - GI/sg

Berne, le 2 mars 1976

t. 110-0 (2)

Aide financière : programme 1976/77

1. Introduction

Les grandes lignes de l'aide financière pour les années 1976 à 1979 ont été définies dans le plan financier approuvé par le CIAD, Comité Interdépartemental de l'aide au développement, en juillet 1975. La version qui se trouve en annexe a été mise à jour pour tenir compte des modifications intervenues depuis lors, à savoir la décision de participer aux Fonds de bonification Banque Mondiale / FMI, la décision de principe de participer au FIDA, Fonds international de développement agricole, et le résultat des négociations pour la reconstitution du Fonds Africain et du Fonds spécial de la Banque asiatique.

2. Aide financière multilatérale

L'aide multilatérale représente la plus grande partie de l'aide financière 1976-1979 (73%). Ceci est dû au fait que le plan financier de l'aide financière, d'abord fixé sur l'objectif d'une aide publique suisse s'approchant de la moyenne des pays du DAC (0,33 % du PNB en 1974) a subi d'importantes réductions entre novembre 1973 et février 1974 (env. 400 mios). Les réductions ont porté sur l'aide bilatérale, en raison de la difficulté à se soustraire aux reconstitutions de l'IDA et des Fonds spéciaux des Banques régionales.

A part les participations aux reconstitutions des fonds régionaux et augmentation de capital des banques régionales dont nous faisons déjà partie, la seule opération nouvelle prévue est la participation au Fonds international de développement agricole, pour un montant de 20 millions de francs (engagement en

- 2 -

1976 ou 1977, versement en trois tranches annuelles, éventuellement entièrement en 1977) On peut rappeler que les tractations avec la Banque Mondiale et les Banques régionales sont de la compétence de la Division du Commerce en association avec le Département politique. Ces Messages seront présentés par le Département politique probablement de manière à ne présenter qu'un message par an. Il n'est pas prévu de crédit de programme pour ces opérations.

3. Aide financière bilatérale

Le programme bilatéral 1977-1979 a été défini d'entente avec les sections géographiques dans un document soumis au comité de programmation le 11 septembre 1975. Ce document a ensuite été discuté et mis au point avec les administrations intéressées (Direction politique, Service économique et financier, Division du commerce). Le document définitif est daté du 5 novembre 1975.

Choix des pays

Les éléments d'appréciation ayant conduit au choix des pays bénéficiaires pour l'aide financière sont les suivants :

- situation générale du point de vue des besoins de financement
- capacité d'absorption
- opportunité politique
- intérêt éventuel pour la Suisse sur le plan économique
- expériences antérieure sur le plan de la Coopération technique
- aide financière déjà accordée dans le passé
- effort propre du pays bénéficiaire
- comparaison internationale de l'aide reçue
- possibilité de trouver des projets de qualité.

Types de projets

Dans la mesure du possible, la préférence est donnée aux projets intégrés où l'aide financière est étroitement liée à la coopération technique. D'autres types d'aide financière peuvent être pris en considération, notamment le financement de projets non-intégrés, le financement d'exportations suisses, le financement de programmes de développement.

Conditions

En principe conditions IDA (0-1 % d'intérêt, remboursement en 50 ans, 10 ans de grâce). La possibilité de faire des dons sera étudiée pour l'avenir.

Crédits de programme

Le crédit de programme de 400 mios (20.9.71) étant pratiquement épuisé - le solde de 19,55 mios est en principe réservé aux opérations de prêts à la Tunisie, au Rwanda et éventuellement Madagascar - il convient de déterminer sous quelles formes seront décidés les prochains engagements. Le principe retenu pour l'instant est qu'il y aura un crédit de programme pour l'aide financière bilatérale conjointement avec le crédit de programme de coopération technique (un seul message).

Une décision définitive ne sera prise qu'après le 13 juin.

4. Le programme de travail

Les opérations prévues en 1976/1977 sont les suivantes :

4.1. Opérations multilatérales

4.1.1 Participation aux reconstitutions du Fonds Africain (47 mios) et du Fonds spécial de la Banque asiatique (21 mios); décision du Conseil Fédéral et message aux Chambres en été 1976; la négociation est terminée. Responsabilité principale: Division du Commerce.

4.1.2 Participation au Fonds international de Développement agricole. La négociation est terminée. La proposition au Conseil fédéral sera présentée en mars 1976, la Conférence des plénipotentiaires aura lieu en mai 1976, engagements et versements probablement en 1977 (responsable : CT).

4.1.3 4ème reconstitution de l'IDA. Votation fédérale le 13 juin. Versements en 1976 - 1977 - 1978.

4.1.4 5ème reconstitution de l'IDA : les négociations sont en cours. La Suisse y assiste pour l'instant à titre d'observateur par la Division du Commerce. Une décision de principe sur notre participation sera prise après le 13 juin.

4.1.5 Fonds de péréquation FMI/BIRD : les versements ont déjà été faits.

4.2. Opérations bilatérales (4.2.1 à 4.2.6 : crédit de programme des 400 millions).

4.2.1 Népal : opération en cours, versement d'une tranche de 2.5 millions en juin 1976.

4.2.2 Pérou : procédure parlementaire en cours; crédit complémentaire à demander pour versement 1976; signature (déjà fait) et ratification de l'accord; préparation du plan d'opération; arrangement bancaire et premier versement octobre 1976; deuxième versement en janvier 1977.

- 4.2.3 Cameroun : ratification, premier versement, début des travaux (1er semestre 1976) Responsabilité Division du Commerce
- 4.2.4 Tunisie : négociations pour crédit-joint : mars-avril 1976, message aux Chambres été 1976
- 4.2.5 Rwanda : l'offre de 12 millions reste valable mais pourrait prendre diverses formes (partie don, partie prêt) Situation peu claire du côté rwandais; notre intention de financer les routes secondaires de l'axe Gitarama-Kibuye, par des méthodes "labour-intensive", avec pour but la formation de personnel local, en régie à Helvetas, n'est pas acceptée par tous nos partenaires. Etude d'autres propositions rwandaises : financement de petits projets industriels.
- 4.2.6 Madagascar : projet intégré destiné aux investissements pour la commercialisation de fruits, en élargissement de l'action entreprise par la coopération technique; préparation et mise au point du projet; accord et message en été 1976, éventuellement en automne.
- 4.2.7 Bangladesh : projet à préparer (accord et message au printemps 1977). Secteur prioritaire : sécurité alimentaire, entreposage ou transport de denrées alimentaires
- 4.2.8 Pakistan : crédit-joint : décision après le 13 juin.
- 4.2.9 Pays du Sahel : projets à préparer (accord et message si possible encore en 1976), éventuellement en collaboration avec la Banque Mondiale.

- 6 -

Les autres opérations bilatérales prévues au cours des années 1977 à 1979 sont encore à un stade préliminaire.

5. Prêts combinés (position budgétaire 202.600.10) Aucune décision n'a encore été prise quant à l'utilisation de ces moyens.

Service aide financière

J.F. Giovannini

(J.F. Giovannini)

	1976	1977	1978	1979	1976/79	1976	1977	1978	1979	1976/79
202.600.01 Projets intégrés										
prêts	10	52	50	60	172	6.5	33	38.5	42	120
Népal) crédit						2.5	2.5	2.5	2.5	10
Pérou PAGL) progr.	10	.			10	4	4	2		10
Rwanda) 400 mil-		6			6	{4.5	{4.0	3.5		12
Madagascar) lions		6			6					
Crédits bilatéraux 1977-1979 (progr. provisoire)		40	50	60	150		22	30	36	88
-Pakistan mixte		(25)			(25)					
-Niger et Hte-Volta		(15)			(15)					
-Bangladesh			(30)		(30)					
-Madagascar			(8)		(8)					
-Bolivie			(10)		(10)					
-Amérique centrale				(10)	(10)					
-Inde crédit IV				(30)	(30)					
-Inde Kerala				(20)	(20)					
-Népal				(10)	(10)					
-Tanzanie			(10)							
202.600.02 Aide fin. prêt IDA	200		300		500	60	70	70	100	300
202.600.03 Bque rég. de dév.	68		130	162	360	22	23	35	105	190
Bque asiat. capital			12		12			4	4	8
fds spécial	21			90	111	7	7	7	30	51
Bque interaméricai- ne capital			18		18				6	6
fds spécial			100		100				33	33
Fonds Africain	47			72	119	15	16	16	24	71
Autres participa- tion (incertaines)		(30)			(30)		(5)	(8)	(8)	(21)
202.600.10 Proj.combinés prêts	2	5	5	5	17	2	3	3	4	12
TOTAL GENERAL	285.2	77	485	227	1074.2	187.2	171.7	168.7	260.7	788.3